

Accord sur le climat: une application favorable à l'économie plutôt qu'un rejet

07.06.2017

D'un coup d'oeil

Il l'a fait. De nombreux parieurs ont dû perdre en misant sur le fait que cette promesse électorale ne serait pas tenue. Pourtant, Donald Trump a dénoncé l'accord climatique signé à Paris. Pour de nombreux défenseurs du climat, l'impensable s'est produit, sous les yeux réjouis de certains opposants. Mais que signifie cette dénonciation?

Elle représente en premier lieu une critique à l'endroit de la politique climatique internationale. Une critique qui n'est pas sans fondement. En effet, la politique climatique actuelle est par trop idéologique et difficilement conciliable avec la logique économique. Aujourd'hui, celui qui déploie le plus d'efforts pour réduire ses émissions de CO₂ paie le prix le plus élevé, tandis que celui qui reste les bras croisés bénéficie des réductions d'émission des autres. Le calcul qu'a dû faire Donald Trump semble clair. À cela s'ajoute que tous n'ont pas les mêmes intérêts. Je ne veux pas dire qu'il peut bien faire quelques degrés de plus quand je joue au golf, mais que, dans la toundra, il y a sûrement des personnes qui ne seraient pas malheureuses s'il devenait possible de cultiver des céréales ou des légumes.

Peu importe ses motivations précises, ce qui nous intéresse ce sont les conséquences pour la Suisse. L'accord de Paris est le résultat d'années de débats politiques. Il représente un large consensus international pour une approche coordonnée. Celle-ci est sûrement judicieuse, car il n'est pas possible de réduire les émissions de CO₂ dans l'atmosphère en agissant seul. Avec la sortie des États-Unis, la nouvelle politique climatique s'appliquerait à une part nettement inférieure des émissions – l'accord a néanmoins de grandes chances de succès puisque seule une partie prenante sur 195 l'a dénoncé. Comme il ne peut pas être résilié avant 2020, il reste en vigueur. Et, d'ici là, les États-Unis auront de nouvelles élections présidentielles ...

Dans ces conditions, la Suisse devrait maintenir son cap. Cela dit, comme les États-Unis placent leurs intérêts géopolitiques et économiques directs au premier plan, nous ne devons pas être naïfs. Nous devrions viser à diminuer autant que possible les émissions de CO₂ avec des mesures aussi rentables que possibles. Cela réduira l'opposition dans le pays. *economiesuisse* préconise donc de maintenir l'accord et de le mettre en œuvre en tenant compte des besoins de l'économie. Il faut un mécanisme flexible qui ne discrimine pas les réductions d'émissions réalisées à l'étranger par rapport aux réductions réalisées sur le territoire suisse. De plus, toutes les entreprises doivent pouvoir prendre un engagement de réduction de leurs émissions et, en contrepartie, être exonérées de «pénalités» (convention d'objectifs avec exonération de la taxe sur le CO₂). Et, enfin, il est également important de garder la mesure par rapport au montant de la taxe sur le CO₂, qui est déjà la plus haute du monde.

On peut se plaindre de ces contraintes ou au contraire saisir les opportunités qu'elles recèlent. La Suisse peut mettre à profit l'effronterie des États-Unis pour réviser sa loi sur le CO2 en tenant compte des besoins de l'économie et en visant l'efficacité. Réduisons autant les émissions que nous le pouvons, avec des moyens aussi limités que possible.